

PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES LOCAUX

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

LOT N° 3

Campus Cité Scientifique à Villeneuve d'Ascq

Secteur Sud-Est

REF CONSULTATION : 2026.27

SOMMAIRE

Article 1.	Objet du LOT.....	3
Article 2.	Constitution du CCTP du lot	3
Article 3.	information complémentaire	3
Article 4.	Type et fonctionnalités des bâtiments du lot.....	3

ARTICLE 1. OBJET DU LOT

Ce lot couvre le secteur Nord-Ouest du campus de la Cité Scientifique à Villeneuve d'Ascq, incluant les sites suivants :

- * **Bâtiments A** : A3, A3Bis, A4, A5 ;
- * **Bâtiments SN** : SN1 (et sa serre), SN2, SN3, SN5 ;
- * **Animalerie** : Phexmar

ARTICLE 2. CONSTITUTION DU CCTP DU LOT

Ce CCTP est constitué des annexes suivantes :

- 1 : Tableau de reprise des surfaces
- 2 : Fréquence par usage
- 3 : Consommables
- 4 : Cadences
- 5 : Spécificité du lot
- 6 : Cadre de réponse
- 9 : Plan de situation des locaux poubelles
- A : Prix

ARTICLE 3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les prestations mentionnées comme "à coordonner" en annexe 2 ne figurent pas systématiquement dans l'annexe 1, car elles concernent souvent des locaux à accès restreint. Le titulaire devra néanmoins assurer le nettoyage selon les fréquences fixées en annexe 2, en se coordonnant avec les référents de chaque bâtiment.

Par ailleurs, même si l'entretien de certaines salles n'incombe pas au prestataire, le nettoyage de leurs vitreries demeure à sa charge. L'offre doit donc intégrer l'intégralité des surfaces vitrées à hauteur d'homme pour tous les bâtiments listés au marché. »

ARTICLE 4. TYPE ET FONCTIONNALITES DES BATIMENTS DU LOT

* Secteur Administratif (A3, A3 bis, A4, A5)

Bâtiment A3 : Siège des services centraux, il comprend des bureaux, le service courrier, l'imprimerie de proximité et le PC de sécurité. Ce dernier étant opérationnel 24h/24 et 365 j/an, le titulaire devra déduire une équipe permanente pour garantir la propreté de cette zone toute l'année.

Bâtiment A3 bis : Dédié au service de la scolarité (inscriptions, diplômes) et comprend également deux salles de classe.

Bâtiment A4 (Maison Internationale) : Accueille les services d'inscription des étudiants étrangers et des bureaux partenaires (Préfecture, CROUS). Son hall central modulable reçoit, selon la saison, des chaînes d'inscription ou des événements des Relations Internationales.

Bâtiment A5 : Principalement utilisé pour les examens, il est reconfiguré en chaîne d'inscription durant la période estivale.

*** Secteur Enseignement et Recherche (SN1, SN2, SN3, SN5)**

Bâtiment SN1 : Dédié à l'enseignement (salles de classe, TP de Sciences de la Terre et salles informatiques). Il intègre également une cafétéria du CROUS.

SN1 Serre : Le prestataire prend en charge exclusivement les bureaux, vestiaires/douches, sanitaires et salles de préparation. L'entretien des serres de culture est assuré par le personnel de l'Université.

Bâtiments SN2, SN3 et SN5 : Regroupent des laboratoires de recherche, des salles de TP, des bureaux (chercheurs, doctorants) et des secrétariats.

*** Animalerie Phexmar**

En raison d'une activité continue, l'entretien des bureaux, espaces communs et circulations doit être assuré 52 ou 53 semaines par an. Les zones confinées sont strictement exclues et réservées aux agents habilités.